



LARESS - Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. LARESS - Laboratoire de Recherche en Sciences Sociales. 2016, Groupe ESA. hceres-02034769

HAL Id: hceres-02034769

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034769>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :
Laboratoire de Recherches en Sciences Sociales
LARESS

sous tutelle des
établissements et organismes :
Groupe ESA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Nathalie JAS, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Laboratoire de Recherches en Sciences Sociales

Acronyme de l'unité : LARESS

Label demandé : Aucun

N° actuel : Unité propre de l'organisme

Nom du directeur
(2015-2016) : M^{me} Karine DANIEL

Nom du porteur de projet
(2017-2021) : M^{me} Karine DANIEL

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Nathalie JAS, Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), Ivry

Experts : M^{me} Maryline FILIPPI, Bordeaux Sciences Agro (BSA), Bordeaux
M^{me} Hélène GUETAT-BERNARD, École Nationale de Formation Agronomique (ENFA),
Toulouse

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M^{me} Frédérique JOURJON, ESA

M. Patrick VINCENT, ESA

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Les activités de recherche se sont structurées à l'ESA (École Supérieure d'Agricultures) en 1991 au sein du laboratoire MQD (Métiers, Qualification, Développement) qui est devenu le LARESS (Laboratoire de Recherches en Sciences Sociales) en 2006. Les chercheurs du LARESS sont des sociologues et des économistes qui travaillent sur les mutations de l'agriculture française et européenne. Les recherches du LARESS portent sur les conditions de durabilité des agricultures française et européenne, la durabilité intégrant les dimensions sociales (métiers, travail agricole), économiques (compétitivité des exploitations et filières) et environnementales de leurs activités.

Cette unité propre est localisée au sein de l'ESA, 55 Rue Rabelais à Angers.

Équipe de direction

Le Laress est dirigé depuis 2008 par M^{me} Karine DANIEL, qui porte également le projet pour le prochain contrat.

Nomenclature HCERES

Domaine principal : SHS2_4 Sociologie, Démographie.

Domaine secondaire : SHS1_1 Économie et gestion.

Domaine d'activité

SHS Sciences humaines et sociales.

Sociologie et économie de l'agriculture et des mondes ruraux.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	8	8
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1 (0,8)	2 (1,8)
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N7 : Doctorants	2	
TOTAL N1 à N7	13 (12,8)	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	4
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	2

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Le LARESS est une unité de recherche finalisée bi-disciplinaire (sociologie et économie) qui a développé au cours de la période évaluée une importante politique d'académisation par la qualification des enseignants-chercheurs, un dispositif de soutien à la publication scientifique, et des recrutements fondés sur des critères plus académiques.

Disposant de 8 EC (Enseignants-Chercheurs) correspondant environ à 5 ETP (Equivalents Temps Plein) pour les activités de recherche proprement dites (tous les EC recrutés par l'ESA n'ont pas le même pourcentage de temps consacré à la recherche), le LARESS est une unité de petite taille.

La politique menée par l'unité lui permet de gérer au mieux sa dimension. Elle a défini un programme resserré, ancré dans ses compétences, pensé particulièrement les sujets des thèses qu'elle héberge de façon à ce qu'elles nourrissent son programme de recherche, et développé des collaborations académiques.

Avis global sur l'unité

Le LARESS est une petite unité très dynamique de recherche finalisée, spécialisée sur les problématiques de mutations des mondes agricoles.

Très bien insérée dans le tissu socio-économique du Grand Ouest, sachant tirer le meilleur parti de sa situation au sein d'une école d'ingénieurs et servie par une très bonne gouvernance, l'unité a engagé un important processus d'académisation. Ce processus est plus avancé en économie qu'en sociologie et devrait être poursuivi et renforcé afin d'éviter de déstabiliser l'équilibre actuel.

L'unité doit rapidement finaliser son projet pour le prochain contrat quinquennal, notamment en précisant son ou ses thèmes de travail, les nouveaux partenariats et le contenu de la Chaire de sociologie des mutations agricoles en cours de renouvellement, ainsi que les modalités de son inscription dans la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) Bretagne Pays de Loire, dont sa tutelle est membre fondateur.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le LARESS présente au moins cinq points forts.

Premièrement l'unité est une unité de recherche finalisée qui s'est engagée au cours de la période évaluée dans un processus d'académisation. Ce processus a bénéficié d'un important soutien de la tutelle et s'est traduit par une montée en compétence des Enseignants-Chercheurs (EC) (avec notamment le passage de 2 HDR (Habilitation à Diriger les Recherches)), une politique de recrutement visant à recentrer l'unité autour de la sociologie et de l'économie sur des thèmes resserrés, et le recrutement d'EC ayant des profils et un ancrage plus académiques.

Corrélativement et deuxièmement, à partir d'un programme portant sur les mutations de l'agriculture française et européenne, l'unité a construit des compétences certaines, d'une part en sociologie des métiers et de la profession agricole (au travers d'un ensemble d'études ancrées localement) et, d'autre part au travers d'études plus macro en économie spatiale, sur la localisation des activités agricoles et agro-alimentaires.

Troisièmement, l'unité possède une très bonne gouvernance, avec des niveaux de décisions bien définis et bien intégrés les uns aux autres. Cette bonne intégration permet aux EC, à la direction de l'unité et aux différentes instances de la tutelle de travailler ensemble afin de développer une politique pour l'unité et les moyens de sa mise en œuvre.

Quatrièmement, l'unité accorde une importance particulière aux doctorants, qui bénéficient tous de financements (salaires + terrains + colloques), d'un encadrement rapproché, et dont les objets de recherche sont construits de façon à s'intégrer au projet scientifique de l'unité.

Finalement, celle-ci sait valoriser sa localisation dans une école d'ingénieurs en exploitant particulièrement bien le lien formation / recherche / professions agricoles / réseaux économiques pour le travail de recherche. Cela se traduit par des partenariats interdisciplinaires avec les autres unités de l'ESA, par des mémoires d'ingénieurs bien encadrés inscrits dans des programmes de recherche, par des programmes de recherche financés dans le cadre de partenariats, souvent de très long terme, avec des acteurs économiques, et par la Chaire Mutations Agricoles dont l'importance est stratégique pour l'unité.

Points faibles et risques liés au contexte

Le comité d'experts a relevé deux points faibles importants liés au contexte.

Le premier concerne le processus d'académisation différencié entre les disciplines académiques de l'unité, qui conduit à une situation paradoxale. Le processus d'académisation est plus avancé chez les économistes qui sont pourtant moins nombreux (3 EC) alors qu'il est encore à affirmer chez les sociologues (5 EC), dont l'histoire collective est inscrite dans la recherche-action au service de la profession agricole. L'unité a conscience de cette situation à laquelle elle cherche à remédier, en particulier en orientant ses recrutements récents en sociologie vers des profils très académiques.

Le deuxième est un projet d'unité pour le contrat quinquennal à venir encore incertain. Cela résulte en partie de la nécessité de construire la suite de la Chaire Mutations Agricoles, notamment à cause du départ à la retraite du titulaire de la chaire dans sa version actuelle. Cependant, entre le moment du dépôt du dossier par l'unité en vue de l'évaluation et la visite du comité d'experts, le LARESS a avancé dans la structuration du projet d'unité et, corrélativement, dans le montage d'une nouvelle version de la Chaire Mutations Agricoles, avec de nouveaux partenaires financiers et de nouveaux objets d'intérêt. L'unité travaille ainsi à un projet de recherche qui s'ancre dans ses compétences et ses terrains d'expertise tout en ouvrant un nouveau front novateur et original qui porte sur les enjeux économiques et sociaux de l'agriculture connectée et qui s'appuie sur un ensemble de nouveaux partenariats en cours de construction.

L'incertitude sur le projet est aussi liée à un ensemble de restructurations régionales de l'enseignement supérieur et de la recherche dans lesquelles l'ESA est impliquée. Les éclaircissements en cours sur les modalités de fonctionnement et les possibilités offertes par la COMUE Bretagne Pays de Loire, dont l'ESA est membre fondateur, devraient aider le LARESS à finaliser son projet collectif en tenant compte de ces grandes restructurations. Le développement de liens scientifiques entre le LARESS et des composantes de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique), avec lequel l'ESA vient, au-delà des collaborations individuelles existantes en économie, de passer une convention-cadre, constitue une perspective de plus long terme à étudier.

Recommandations

Le comité d'experts recommande de finaliser rapidement la réflexion sur le repositionnement scientifique et le projet de l'unité pour le prochain contrat quinquennal.

Il considère que l'unité devrait veiller à poursuivre l'équilibre entre le processus d'académisation à consolider et la recherche finalisée partenariale constitutive de son identité et indispensable à son activité et son dynamisme.

Le processus d'académisation de la sociologie semble entrer dans une nouvelle phase, laquelle devrait être encouragée (publications dans des revues thématiques et disciplinaires de plus haut niveau, ouvrages, inscription dans la vie disciplinaire académique nationale, voire internationale).

La réorientation et le développement de la Chaire Mutations Agricoles demande une attention particulière, que ce soit à propos de la sécurisation de nouveaux partenaires ou bien en ce qui concerne la réorientation thématique vers l'étude des enjeux économiques et sociaux de l'agriculture connectée.

De même, au-delà de la possibilité de rattachement à une école doctorale qu'offre l'inscription de l'ESA dans la COMUE Bretagne Pays de la Loire, le LARESS gagnerait à explorer les possibilités en termes de développement de liens avec des laboratoires disciplinaires de cette COMUE.

Enfin, il semble important que le laboratoire puisse conserver les moyens humains spécifiques dédiés au développement des partenariats, indispensables à la fois financièrement et scientifiquement à l'activité du laboratoire.